



Arrêté pour un feu soit disant grillé

Par **Seb72**, le **06/09/2019** à **23:45**

Bonjour, je me suis fait arrêter ce matin par 2 policiers dans une Fxxxx Fxxx toute bleue, (qui sont ces policiers ? Pas la police nationale ni la gendarmerie) et ils m'ont dit que j'avais grillé un feu rouge alors que c'est complètement faux. Ils m'ont fait signé sur une tablette et je recevrai l'amende de 90 euros et le retrait de 4 points. D'après ce que j'ai lu, on peut rien faire car si on conteste ça coûte encore plus cher. Ma parole contre la leur est perdue d'avance car ils assermentés ces **xxxxxxxgrosièreté**.

Merci marque de politesse

Les grosièretés ne sont pas admises dans le forum

Par **BrunoDeprais**, le **07/09/2019** à **08:39**

Bonjour

Peut-être des motards en voiture banalisée?

Par **Lag0**, le **07/09/2019** à **08:58**

Bonjour,

La réponse précédente est inexacte, la signature n'empêche en rien de contester. C'est une légende urbaine qui ne devrait pas être colportée sur un forum juridique.

Par **BrunoDeprais**, le **07/09/2019** à **09:03**

Voilà Lag0

J'ai modifié :-)